



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

ATELIER REGIONAL DE RENFORCEMENT DES CAPACITES SUR LE ROLE DES ONG DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA CONVENTION DU PATRIMOINE IMMATERIEL

28-30 septembre 2011

Libreville, Gabon

Programme

Mercredi 28 septembre

09:00 – 09:30	Enregistrement des participants
09:30 – 09:45	Discours d'ouverture et de bienvenue Ministre de la Culture du Gabon UNESCO Libreville
09:45 – 10:00	<i>Pause café</i>
10:00 – 10:15	Introduction à l'atelier
10:15 – 11:30	Présentation des formateurs: Mme Deidre Prins-Solani, Centre pour le Patrimoine (Kenya) Mme Claudine-Augée Angoue, Université Omar Bongo (Gabon) Présentation des participants: Courte présentation sur le travail de chaque ONG dans le domaine du patrimoine culturel immatériel (5 min par ONG)
11:30 – 12:30	Présentation de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Convention du patrimoine immatériel)

Séance plénière

- La Convention du patrimoine immatériel
- Concepts clé
- La Convention du patrimoine immatériel et les autres Conventions de l'UNESCO dans le domaine de la culture

12:30 – 14:30 *Pause déjeuner*

14:30– 16:00 Présentation de la Convention - *suite*

- En quoi la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel concerne le développement durable ?
- Quelle est la place de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les politiques nationales et quel rôle pour les ONG ?

16:00 – 16:15 *Pause café*

Le rôle des ONG dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine immatériel au niveau national

16:15 – 17:00 Etats parties, communautés et ONG: qui fait quoi?

Exemple d'un pays anglophone (10 min)

Exemple d'un pays francophone (10 min)

17:00 – 18:00 Travaux de groupes I:
Coopération entre Etats parties, communautés et ONG

Jeudi 29 septembre

09:00 – 10:00 Résumé des travaux de groupes I et discussion

10:00 – 10:30 Principales mesures de sensibilisation

Un exemple de coopération avec le secteur de l'éducation

10:30 – 10:45 *Pause café*

10:45 – 12:30 Identification du patrimoine culturel immatériel et élaboration d'inventaires avec la participation des communautés

De l'identification à la documentation et à l'inventaire

Pourquoi l'élaboration d'inventaires avec la participation des communautés dans le cadre de la Convention du patrimoine immatériel ?

Exemple d'inventaire d'un pays anglophone

Exemple d'inventaire d'un pays francophone

12:30 – 14:30	<i>Pause déjeuner</i>
14:30 – 16:00	Travaux de groupes II: L'inventaire par les communautés – Quel rôle pour les ONG?
16:00 – 16:15	<i>Pause café</i>
16:15 – 17:30	Résumé des travaux de groupes II et discussion

Vendredi 30 septembre

09:00 – 10:30	Principales mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de sauvegardes générales et spécifiques - Répondre aux dangers et aux risques pesant sur la viabilité - Mesures de sauvegarde et plans
10:30 – 10:45	<i>Pause café</i>
10:45 – 11:30	Travaux de groupes III: Principales mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
11:30 – 12:30	Résumé des travaux de groupes III et discussion
12:30 – 14:30	<i>Pause déjeuner</i>

Le rôle des ONG dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine immatériel aux niveaux sous-régional, régional et international

14:30 – 16:15	<p>Accréditation des ONG</p> <p>L'Organe consultative pour l'examen des candidatures à la Liste de sauvegarde urgente, au Registre des bonnes pratiques et aux demandes d'assistance internationale supérieures à US\$25,000</p> <p>Mise en réseau: le Forum des ONG</p>
16:15 – 16:30	<i>Pause café</i>
16:30 – 17:15	Appréciation finale/évaluation de l'atelier
17:15 – 17:30	Clôture de l'atelier
18:00 – 19:00	Cocktail

